



**SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DU GARD**



Groupement de Développement Forestier Gardois

## **Bilan d'activités de l'année 2016**

**Convention entre le Conseil départemental du Gard  
et le Syndicat des Forestiers Privés du Gard**



*Mas de Monac abritant La Maison de la Forêt*

**30 Novembre 2016**



Maison de la forêt - 288 chemin Blatiès - 30140 BAGARD  
04 66 60 52 67 - [forestiersdugard@orange.fr](mailto:forestiersdugard@orange.fr)

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	1
---------------------------	---

<b>Les actions</b> .....	3
--------------------------	---

## **1. Sensibilisation, information et formation des propriétaires forestiers** .....

1.1. Les réunions d'information technique.....	4
1.2. La campagne de communication.....	5
1.3. Les contacts et les visites-conseil.....	6
1.4. La formation des propriétaires forestiers .....	10
1.5. Les supports pédagogiques.....	11
1.5.1. Placettes de démonstration.....	11
1.5.2. Fiches techniques.....	12
1.5.3. Valorisation de la Xylothèque et des autres supports ludiques .....	12
1.5.4. Diffusion du livre « Propositions pour la Garrigue ».....	13
1.6. Les documents de gestion durable .....	13
1.7. Le site internet du Syndicat .....	14
1.8. Le bulletin d'information : la gazette « Auprès de nos arbres » .....	14
1.9. Les manifestations Grand Public.....	14
1.9.1. Les escapades nature .....	14
1.9.2. Les randonnées accompagnées.....	15

## **2. Les actions qui concourent à la protection de l'environnement**.....

2.1. La protection des forêts contre l'incendie .....	15
2.2. La forêt dans les Sites Natura 2000 .....	16
2.3. La forêt et les services environnementaux rendus .....	16
2.4. La forêt et la gestion cynégétique .....	16
2.5. Le Parc national des Cévennes .....	17

<b>3. Participation aux démarches territoriales</b> .....	18
3.1. Le projet CEVAIGOUAL : AMI DYNAMIC BOIS .....	18
3.1.1. Les Appels à Manifestation d'Intérêt.....	18
3.1.2. Le projet dans le massif de St Cau en Pays Viganais .....	18
3.2. Les groupements forestiers Cévenols .....	18
3.3. La convention avec la Communauté de Communes des Hautes Cévennes .....	19
<b>4. Participation au développement de la filière bois</b> .....	19
4.1. La mobilisation des bois .....	19
4.2. Le développement du bois énergie .....	20
4.3. Les tables rondes forestières gardoises.....	20
4.3.1. Table ronde du 14 décembre 2015 .....	20
4.3.2. Table ronde du 22 novembre 2016.....	21
<b>5. Diversification</b> .....	21
5.1. La complémentarité agriculture-forêt .....	21
5.2. La trufficulture et la sylviculture truffière .....	22
5.3. Les bois artisanaux.....	22
5.4. La Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires .....	22
<b>6. Fonctionnement : moyens, formation interne</b> .....	22
6.1. Moyens, formation interne .....	22
6.2. Comptabilité .....	23
<b>Conclusion</b> .....	24
<b>Annexes</b> .....	26

# Liste des figures

Figure 1 : Répartition des communes ayant fait l'objet de visites ou renseignements .....	10
Figure 2 : Cyprès méditerranéens du Sylvetum du Clos Gaillard .....	11
Figure 3 : Jeu ludique de reconnaissance des essences feuillues du Gard .....	12
Figure 4 : Couverture du livre propositions pour la Garrigue .....	13
Figure 5 : Participants à la randonnée nocturne .....	15
Figure 6 : Panneau de desserte de la DFCI dans le Gard .....	15
Figure 7 : Sanglier dans le Gard.....	16
Figure 8 : Camion chargé de bois de châtaignier.....	19
Figure 9 : Exemple de truffières dans le département du Gard.....	22

# Introduction

Depuis plusieurs années (27 ans) un étroit partenariat, relatif au développement, à la valorisation et à la protection de la forêt gardoise (presque 50% du territoire départemental aux  $\frac{3}{4}$  privés), concrétise la relation entre le Conseil Départemental du Gard et le Syndicat des Forestiers Privés du Gard.

Ainsi, en complément de ses missions classiques en matière de conseils, d'appui technique, administratif et juridique, ainsi que d'assurance RC et contre l'incendie pour ses adhérents, grâce à ce partenariat, le Syndicat peut poursuivre et amplifier ses actions de développement auprès de l'ensemble des propriétaires de parcelles boisées du département afin :

- D'amener au développement forestier, par la sensibilisation, l'information et la formation, un nombre croissant de propriétaires forestiers privés ne disposant pas suffisamment de connaissances sylvicoles leur permettant de valoriser les différentes potentialités de leurs bois et forêts
- De protéger les massifs forestiers en sensibilisant les propriétaires forestiers notamment sur la législation en matière de débroussaillage ou d'emploi du feu
- De conforter les fonctions environnementales des bois et forêts du département (biodiversité, régulation du régime hydrique, frein à l'érosion et aux inondations, dépollution de l'eau et de l'air...) par l'incitation à une gestion raisonnée et durable
- D'apporter son expertise et ses conseils auprès des propriétaires forestiers et opérateurs dans le cadre de la rédaction et du suivi des documents d'objectifs (DOCOB) ainsi que de la promotion des contrats et des chartes Natura 2000 des sites gardois
- De valoriser les potentialités économiques de la forêt gardoise : filière bois-construction, filière bois-énergie, filières de niche (bois d'artisanat d'art, essences médicinales et mellifères, produits de cueillette...)
- De participer aux opérations d'aménagement du territoire : charte forestière, plan de développement de massif, création d'associations syndicales ou appui aux groupements forestiers
- De développer les complémentarités « agriculture-forêt » : sylviculture truffière, agroforesterie
- D'initier l'accueil du public en forêt privée

Pour les actions basiques de développement forestier auprès des propriétaires forestiers (sensibilisation, information, conseils techniques), le Syndicat s'appuie sur son bras technique, le Groupement de développement forestier gardois (GDFG), dont les ramifications sur le terrain (quatre sections territoriales) lui confèrent une grande proximité.

En effet, le GDFG regroupe quatre GDF territoriaux : Garrigues, Cévennes Alésiennes, Cévennes Vallées des Gardons et Cévennes Viganaises – Aigoual. Une convention lie Syndicat et GDF.

Il convient également de signaler la présence dans le Conseil d'administration du Syndicat du conseiller général Mr Martin DELORD.

En 2016, l'appui du Conseil Départemental a permis au Syndicat d'amplifier ses actions en matière :

- d'information et formation des propriétaires forestiers et fonciers (réunions d'information technique, visites-conseils individuelles chez les propriétaires) mais aussi de sensibilisation du grand public (Escapades Nature, randonnée forestière grand public, Salon du Bois du Vigan)
- de protection de l'environnement (PFCl, Natura 2000, documents de gestion forestière durable)
- de démarches territoriales : regroupement des propriétaires forestiers dans le Viganais ; sensibilisation des élus forestiers de la Communauté de communes des Hautes Cévennes (diagnostic de gestion), poursuite de la Charte forestière du Pays Cévennes, appui administratif aux Groupements forestiers Cévenols)
- de développement de la filière bois (mobilisation de coupes de bois, relance de la production de bois d'œuvre dans la châtaigneraie,...) ;
- de diversification (bois d'art, essences médicinales, accueil en forêt,...).

Ces actions sont menées en concertation avec les partenaires forestiers du département que sont le CRPF, la Coopérative la forêt privé et l'Association FO.GE.FOR. Le Syndicat entretient également d'étroites relations non seulement avec le Conseil Général du Gard mais aussi avec la Préfecture, le Conseil Régional, la DRAAF, la DDTM, l'ONF, l'URCOFOR, les EPCI, les Chambres consulaires, la Fédération des chasseurs ou encore les associations liées à l'environnement et aux loisirs.

Les effets du réchauffement climatique sur la forêt se font de plus en plus sentir. La progression du dépérissement de la châtaigneraie en est le marqueur le plus évident. Ainsi, comme il n'est pas financièrement pensable de substituer massivement aux essences en place des essences théoriquement adaptées au réchauffement, la sensibilité aux incendies va croître d'autant.

L'information, la sensibilisation et la formation des détenteurs de surfaces boisées est donc de plus en plus primordiale pour éviter de spectaculaires catastrophes à l'avenir. Les travaux de recherche menés au Sylvetum du Clos Gaillard sur l'adaptation des forêts et leur tolérance à l'incendie sont également très importants pour la pérennité des forêts dans notre département.

C'est tout cela qui est expliqué ci-après et que le partenariat Conseil départemental/ Syndicat rend possible.

## **Les actions**

# 1. Sensibilisation, information et formation des propriétaires forestiers

Divers leviers ont été mis en œuvre pour entrer en contact avec les propriétaires forestiers afin de les amener à prendre conscience de la nécessité d'entretenir et de gérer leurs bois et forêts :

- des réunions d'information technique sur le terrain
- des visites-conseils chez et avec les propriétaires forestiers
- des supports pédagogiques (placettes de démonstration en forêt, fiches techniques)
- un site Internet
- une campagne de communication destinée à la prospection et la sensibilisation de nouveaux adhérents
- Un bulletin d'information destiné aux adhérents

De plus, Syndicat et GDF participent ou organisent des manifestations Grand public. Celles-ci permettent de faire passer les messages essentiels sur la forêt auprès d'un grand nombre de personnes, parmi lesquels figurent évidemment des forestiers privés.

## 1.1. Les réunions d'information technique

Ces réunions d'information technique s'adressent en priorité aux propriétaires forestiers du département, quelles que soient la taille et la nature de leurs forêts. Trois méthodes de prise de contact sont utilisées :

- le listing de nos adhérents : 464 propriétaires dont des groupements forestiers qui comportent en moyenne quelques dizaines de propriétaires
- le fichier cadastral : par ce biais nous contactons les propriétaires forestiers du canton et des cantons limitrophes du lieu où se déroule la réunion d'information (300 à 500 propriétaires contactés)
- les communiqués de presse : annonces des réunions dans les médias locaux comme Midi-Libre

Les thèmes de ces réunions d'information sont divers et renouvelés. Les thèmes sont transversaux (pour tout le département) ou bien plus adaptés au contexte local. Les invitations se limitent alors aux adhérents du GDF territorial concerné et aux propriétaires forestiers recensés sur le cadastre du canton et des cantons limitrophes du lieu où va se dérouler la réunion.

Cette année nous en comptons quatre, organisées en partenariat avec le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et/ou la coopérative Forêt Privée Lozérienne et Gardoise.

### ❖ **Thème : « L'art du forestier : le martelage »**

Date : 29 avril

Lieu : St Jean du Gard

Co-organisation : CRPF et GDF 30

Nombre de participants : 23

Points forts abordés :

- Exercice pratique de martelage en forêt
- Prise en compte des critères économiques, écologiques, du renouvellement des forêts pour correspondre aux objectifs de gestion

Intervenants : Christine BOYER, Elise BUCHET, Hugues DE RENEVILLE (CRPF)



### ❖ **Thème : « La taille de formation »**

Date : 16 septembre

Lieu : Saint Julien de Montredon

Organisation : GDF 30

La journée n'a finalement pas eu lieu en raison du nombre insuffisant de participants. Elle sera éventuellement reprogrammée à une autre période en soumettant plusieurs dates aux propriétaires intéressés.

### ❖ **Thème : « Quoi de neuf en forêt privée »**

Date : 4 novembre 2016

Lieu : Le Chambon

Co-organisation : GDF 30, CRPF et la coopérative FPLG

Nombre de participants : 15

Points forts abordés :

- Les nouvelles aides forestières
- Les formes de regroupements de propriétaires
- Les documents de gestion durable

Intervenants : Florian HULIN et Rosalie LEFEU, Francis MATHIEU (Syndicat), Christine BOYER (CRPF), Daniel DEMATEIS (ASA du Chambon), Nathanael HOURS (FPLG)

### ❖ **Thème : « Comprendre les relations entre le sol et les arbres en milieu forestier »**

Date : 18 novembre

Lieu : Monoblet

Co-organisation : CRPF et GDF 30

Nombre de participants : 21

Points forts abordés :

- Pourquoi s'intéresser aux sols ?
- Comment estimer la qualité d'un sol ?
- Les arbres et le sol : relations et bénéfices réciproques
- Découverte des sols gardois sur le terrain, en lien avec la fertilité, l'écologie des essences et l'avenir du peuplement forestier

Intervenants : Christine BOYER, Elise BUCHET (CRPF), Jean-michel BOISSIER (Ecosylve), Rosalie LEFEU (Syndicat)

Les programmes des réunions d'information technique figurent en <b>Annexe 1</b>
---

## **1.2. La campagne de communication**

Suite à la campagne de communication lancée à l'automne 2015, le Syndicat avait proposé une visite conseil gratuite et l'adhésion au syndicat à 2 300 propriétaires contactés par courrier, dans la zone « Garrigues ».

Cette campagne a été l'occasion de multiples contacts téléphoniques et demandes de renseignements auprès du Syndicat. Cependant, elle n'a généré que 18 nouvelles adhésions dont 10 ont entraîné la réalisation d'une visite-conseil de la forêt des nouveaux adhérents. Ces visites permettent une prise de conscience des propriétaires quant à l'intérêt d'intervenir dans leurs forêts face à diverses problématiques, telles que la prévention contre les incendies.

Enfin, la campagne de communication a été l'occasion de promouvoir le livre « Propositions pour la Garrigue : pour une forêt productive et tolérante au feu ».

Cet ouvrage incite à la sylviculture préventive contre les incendies et à l'adaptation des bois et forêts de Garrigues au changement climatique. Cinq exemplaires ont donc été vendus grâce à la campagne.

### 1.3. Les contacts et les visites-conseil

Toutes les actions du Syndicat et de son bras technique le GDF, permettent à communiquer avec les propriétaires forestiers. De nombreuses prises de contact ont ainsi abouti à fournir des renseignements par téléphone, courriel ou par voie postale, mais également à des visites-conseil aux propriétaires, avec ou sans leur présence selon leur souhait.

Les visites des parcelles boisées des propriétaires forestiers présentent l'avantage de détecter d'éventuels problèmes rencontrés par ces derniers, de répondre concrètement à leurs demandes de renseignements et de leur délivrer rapidement les conseils nécessaires. Par ailleurs, ces visites-conseils sont le meilleur moyen de faire émerger des projets de développement forestier.

Suite à ces visites, le technicien du Syndicat établit un compte-rendu de visite ou un diagnostic complet de gestion selon la complexité de la forêt, la nature des questions à traiter et l'implication du propriétaire dans de futures interventions (projet de travaux sylvicoles, prise en compte de la DFCI, plan de gestion ou autre).

Le tableau ci-après présente de manière synthétique les différents contacts (87 en 2016) et les suites données.

Explications concernant la colonne « Prestations » :

- Renseignement = simple renseignement par téléphone, courriel ou courrier
- CR visite = établissement d'un compte-rendu de visite de la forêt
- Diagnostic = établissement d'un diagnostic de gestion de la forêt

Propriétaire	Commune	Thème du conseil	Prestation	Suites
ALANCHE Aldo	Bez et Esparon	Gestion futaie chêne blanc et châtaignier	Diagnostic	
ARNOUX Marie-Christine	Sabran	Assurance RC et adhésion	CR visite	Adhésion
ASA Chambon	Le Chambon	Regroupement d'ASA pour travaux	Diagnostic	En attente de décision
BACON Isabelle	St Jean du Pin	Desserte et assurance RC	Renseignement	Adhésion
BADINA Constance	Goudargues	Assurance RC et adhésion	Renseignement	Adhésion
BADINA Eliane	Goudargues	Assurance RC et adhésion	Renseignement	Adhésion
BANKA Jacques	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	
BARDON Claude	Aumessas	Gestion châtaignier	Diagnostic	
BAYLE Alain	Aumessas	Gestion châtaignier	Diagnostic	
BICHELBERGER	Aumessas	Adhésion ASL GF St Cau	Renseignement	Adhésion groupement

Propriétaire	Commune	Thème du conseil	Prestation	Suites
BND C209	Le Chambon	Amélioration et adaptation changement climatique	Diagnostic	En attente de décision
BOITEUX Pascal	Sabran	Adhésion Syndicat et assurance RC	Renseignement	Adhésion
BOSQUIER Yves	Généralgues	Coupe de Pins, PSG	Renseignement	Mis en relation avec coopérative
BRUNEL Claude	Aumessas	Gestion châtaignier	Diagnostic	
CALMELS Eliane	Vézénobres	Assurance RC et adhésion	CR visite	Adhésion
CCHC	Concoules	Coupe et reboisement Pins et châtaigniers	Diagnostic	En attente de décision
CHABERT Guy	Concoules	Gestion futaie résineuse sur taillis de châtaigniers	Diagnostic	En attente de décision
CHARNOZ Eliane	Les Hubacs de Lasalle	Gestion et vente de parcelle	Diagnostic	
CHAVE Nicole	Aumessas	Gestion futaie feuillue et taillis de châtaignier	Diagnostic	Adhésion groupement
CHERON Guy	Aujac	Amélioration de peuplements et protection incendies	Diagnostic	En attente de décision
CLAMENS René	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	
COMBERNOUX Indivision	Aumessas	Gestion châtaignier	Diagnostic	
Commune de Bonnevaux	Bonnevaux	Gestion futaie résineuse sur taillis de châtaigniers	Diagnostic	En attente de décision
Commune de Sénéchas	Sénéchas	Gestion futaie résineuse sur taillis de châtaigniers	Diagnostic	En attente de décision
CORBESIER Christiane	Mandagout	Sylvassur	Renseignement	Contractualisation Sylvassur
COSTE Bernard	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	Adhésion groupement
CREGUT Marie-Hélène	Bez et Esparon	Gestion taillis de châtaignier	CR visite	Adhésion groupement
DE BERNIS Bertrand	Aigues Mortes	Panneaux de vulgarisation pour travaux	Renseignement	Panneaux réalisés et installés
DE CHAUVAGNAC Véronique	Nîmes	Débroussaillage réglementaire et assurance RC	Renseignement	
DEDET Edgar	Fressac	Problème de voirie	Renseignement	Mise en relation avec la commune
DELEYRIS François	Genolhac	Coupe résineuses et plantation de feuillus	CR visite	En attente de décision

Propriétaire	Commune	Thème du conseil	Prestation	Suites
DERACO Véronique	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	Adhésion groupement
EMPAIN Nathalie	St Félix de Palières	Assurance RC et adhésion	CR visite	Adhésion
FABRE Janine	Bez et Esparon	Gestion et vente de parcelle	Diagnostic	
FABREGUE Paul	Le Chambon	Interventions sylvicoles	Renseignement	Adhésion
FADAT Vincent	Aumessas	Gestion châtaignier	Diagnostic	
FONTES Joseph	Arre	Gestion châtaignier	Diagnostic	
GALABERT Raymonde	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	
GF de Genolhac	Genolhac	Gestion et amélioration de peuplements, PSG	Diagnostic	En attente de décision
GFR de Pondres	Villevieille	Assurance RC et adhésion	Renseignement	Adhésion
GLEIZE Gilbert	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	
GRAS	Canaules	Débroussalement réglementaire	Renseignement	
GUILLOT Daniel	Baron	Assurance RC et adhésion	Renseignement	Adhésion + achat livre
GUY Claude et Nicole	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	
GUY Roger	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	
GUYMARCH	Sauve	Contact scieur Robinier	Renseignement	
HAON Monique	Bagard	Adhésion syndicat / délimitation parcelles	CR visite	Adhésion
HARANG Luc	St André de Valborgne	Vente Pin et Epicea et réglementation	Renseignement	
HERISSON Gilbert	Bez et Esparon	Gestion landes et chênes blancs	CR visite	Aucune (non forestier)
HUSSON Josette	Barjac	Assurance RC et adhésion	CR visite	Adhésion
JANIN Guy	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	
JENKINS Gareth	Sauve	Valorisation taillis chêne vert	CR visite	En attente de décision
LAMY Hélène	Le Chambon	Gestion futaie résineuse et taillis de châtaigniers	Diagnostic	Mis en relation avec coopérative
LAURENT Anthony	Verfeuil	Zonage Natura 2000	Renseignement	
LOMBARD Nelson	Lanuéjols	Assurance RC	Renseignement	Adhésion
MARC Jean- Louis	Arre	Gestion châtaignier	Diagnostic	
MARES Sebastien	Aumessas	Gestion châtaignier	Diagnostic	Adhésion groupement

Propriétaire	Commune	Thème du conseil	Prestation	Suites
MENABREA Jean-Claude	Ambroix, Aigues Mortes	Assurance RC et adhésion	CR visite	Adhésion
MONIN Chantal	Aumessas	Gestion châtaignier	Diagnostic	
MOREVAL- RIGAL Indivision	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	Adhésion groupement
NITARD Pierre	Collias	Assurance RC et adhésion	CR visite	Adhésion + achat livre
NIVON Jonas	Aujac	Gestion futaie de Pins	Diagnostic	En attente de décision
OUDOT Odile	Bagnols	Assurance RC et adhésion	Renseignement	Adhésion
PEYRIC Roger	Aujac	Production de châtaignes	Diagnostic	En attente de décision
PIANETTI- BONNET Indivision	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	
Pierre Marion	Gajan	Récolte Pin d'Alep	Renseignement	Adhésion
POC Frédéric	Chamborigaud	Assurance RC et coupe de bois	Renseignement	Adhésion
POLGE Jean- François	Genolhac	Gestion futaie résineuse sur taillis de châtaigniers	Diagnostic	En attente de décision
PORTAL Raymonde	Arre	Gestion futaie chêne blanc sur taillis châtaignier	Diagnostic	
POUJOL Jean	Arre	Gestion futaie chêne blanc	Diagnostic	
PRAT Elodie	Montaren	Assurance RC et adhésion	Renseignement	Adhésion
QUARRE Robert	Bagnols	Assurance RC et adhésion	CR visite	Adhésion
SALLES Janine	Aulas	Renouvellement adhésion	Renseignement	
SARL Production Forestière	ST Victor de Malcap	Assurance RC et adhésion	Renseignement	Adhésion
SAUMADE Christine	Les Plantiers	Assurance RC et Gestion châtaignier	Renseignement	
SCI de Saillens	St Jean du Gard	Desserte et conseil gestion taillis	Diagnostic	En attente de décision
SCI Le Moulin de la Tourral	Aumessas	Gestion châtaignier	Diagnostic	
SCI Les rabassières du soleil	Corconne	Assurance RC et sylvopastoralisme	Renseignement	
SCI SITY	St Jean du Gard	Diversification des usages forestiers	CR visite	En attente de décision
SCI Ypakri	Bagnols	Assurance RC et adhésion	CR visite	Adhésion + achat livre
SEKINGER Serge	Nîmes	Assurance RC et adhésion	Renseignement	Adhésion

Propriétaire	Commune	Thème du conseil	Prestation	Suites
THAZET Henri	Portes	Indemnisation incendies	Renseignement	
TOURROLIER André	Carnas	Gestion taillis chêne vert	CR visite	Adhésion
TRINTIGNAC Claude	Bez et Esparon	Gestion châtaignier	Diagnostic	
VASSAS Hugues	Bez et Esparon	Gestion futaie feuillue	Diagnostic	
VIGNE	Monteils - Vézénobres	Règlementation coupes de bois	Renseignement	
VIGOUROUX Claude	St Hyppolyte du Fort	Assurance RC et adhésion	CR visite	Adhésion

Un exemple de diagnostic de gestion (M. JENKINS) est fourni en **Annexe 2**

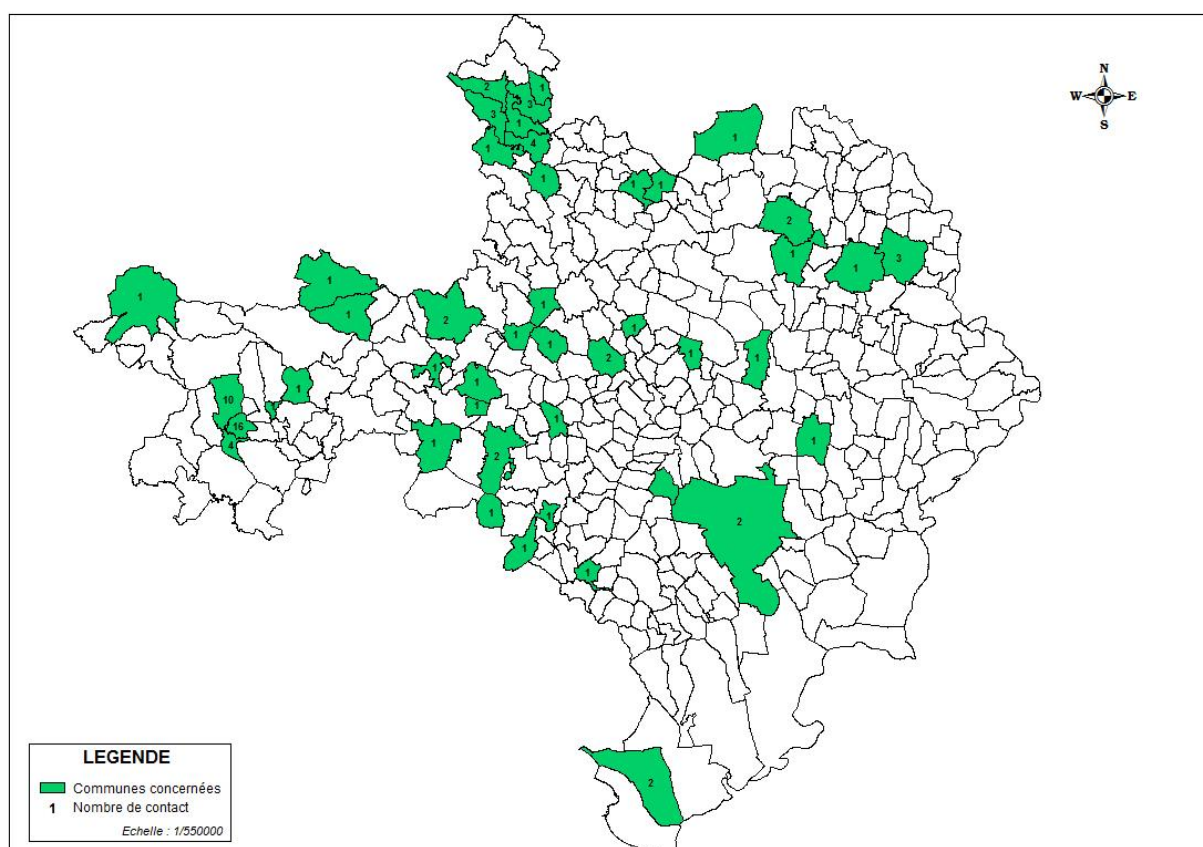


Figure 1 : Répartition des communes où des propriétaires forestiers ont bénéficié de visite-conseils ou de renseignements

#### 1.4. La formation des propriétaires forestiers

L'association départementale de Formation à la GEStion FORestièRe (FOGEFOR 30) est l'organisme de formation des propriétaires forestiers dans le Gard. Le Syndicat et le GDF 30 siègent à son conseil d'administration. Cette association propose des stages avec différents niveaux d'expérience selon diverses thématiques.

En 2016, FOGEFOR a organisé deux stages dans le Gard :

- **Cartographier sa forêt avec les nouvelles technologies.** Ce stage de deux jours visait à apprendre aux propriétaires forestiers à décrire et cartographier les peuplements de leurs forêts pour l'élaboration d'un document de gestion. Les outils informatiques et sites de références ont donc été présentés, ainsi que l'utilisation d'un GPS.
- **Manipuler en sécurité tronçonneuses et outils forestiers.** Les propriétaires forestiers ainsi que leurs employés ont été invités à manipuler et entretenir le petit matériel forestier durant trois jours. Cependant, cette manifestation a été déplacée à mars 2017 en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Les stages FOGEFOR sont donc un excellent moyen de communication sur le progrès sylvicole dans le département, auxquels le Syndicat et le GDF apportent leur soutien.

Les plaquettes concernant les formations FOGEFOR figurent en **Annexe 3**

## 1.5. Les supports pédagogiques

Les supports pédagogiques sont des outils aux différents formats, destinés à la communication auprès des propriétaires et du grand public.

### 1.5.1. Placettes de démonstration

En 1990, une convention mise en place entre la ville de Nîmes, l'ONF et le GDF a mandaté ce dernier pour deux projets expérimentaux ambitieux de reboisement après incendie. Des parcelles de la forêt communale du Clos Gaillard à Nîmes ont donc été choisies pour accueillir le Sylvetum et le Vallon des chênes sur 5 ha. Le suivi technique et scientifique de ces deux sites est assuré par le GDF.



Figure 2 : Cyprès méditerranéens du Sylvetum du Clos Gaillard

**Le Sylvetum** a été planté en 1990 sur 4 ha avec des espèces sélectionnées pour leur relative tolérance au feu, tout en ayant un objectif de production de bois d'œuvre en milieu méditerranéen. Un travail du sol en profondeur avait précédé la plantation des parcelles expérimentales sous forme de petits carrés de forêts mono-spécifiques. Le comportement des Cèdres du Liban et méditerranéens, des Sapins de Céphalonie et de Cilicie, des Cyprès de l'Arizona, des Pins à bois lourd, des Charmes houblons, des Pins de

Salzmann, des Cormiers ou encore des Calocèdres sont donc observés en termes de croissance, de qualité de tige ou encore d'impact du changement climatique. Un sentier d'interprétation a également été créé pour informer le grand public des potentialités de gestion du risque incendie par la sylviculture et le choix des essences. Des recommandations sur le respect et la préservation de l'environnement sont également prodiguées. Le piétinement important sur le sentier indique une fréquentation importante du lieu, ce qui en fait un support pédagogique très important auprès du grand public.

En 2016, un inventaire de toutes les essences du Sylvetum a été réalisé par le GDF avec un enregistrement GPS de la position de chaque arbre. Un protocole de mesure des hauteurs et circonférences a été établi afin de comparer les croissances des différentes essences et leur évolution. Les mesures seront prises en décembre 2016 et seront à reprogrammer dans cinq ans selon le protocole. Le technicien du Syndicat a consacré 7 jours à l'élaboration du protocole et à l'inventaire.

Un protocole similaire sera établi sur les 1,4 ha du **Vallon des Chênes**, avec des mesures effectuées en 2017 sur les 24 espèces, installées pour juger le comportement de ces essences considérées comme adaptées aux conditions méditerranéennes.

Un programme des travaux sylvicoles a été établi par le GDF et permettra d'obtenir des tiges de qualité sur les deux sites (élagages, éclaircies). Un travail d'élagage a déjà été amorcé.

Outre la connaissance sur le comportement dendrométrique des essences précitées, cette opération contribue à la recherche scientifique sur l'adaptation de ces essences aux changements climatiques avec, en corollaire, une appréciation de leur sensibilité future à l'incendie.

### 1.5.2. Fiches techniques

Lorsque les adhérents soumettent des demandes spécifiques, des fiches techniques leur sont fournies avec parfois, en plus, des explications sur le mode d'emploi local. Elles peuvent concerner des aspects techniques (guides sylvicoles, essences spécifiques, sylviculture truffière) ou encore des renseignements sur les documents de gestion ou bien sur Sylvassur (assurance incendie). Les fiches sont très variées pour répondre au mieux aux différentes demandes des adhérents.

*En adhérent au Syndicat, les propriétaires peuvent bénéficier, en plus de la responsabilité civile, d'une assurance contre les incendies et tempêtes qui les dédommage en cas de sinistres liés à ces événements.*

### 1.5.3. Valorisation de la Xylothèque et des autres supports ludiques



Figure 3 : Jeu ludique de reconnaissance des essences feuillues du Gard

Une collection d'échantillon de bois du département a été constituée depuis une dizaine d'années par le GDF. Celle-ci constitue une Xylothèque avec 71 échantillons de bois d'essences différentes exposés à la Maison de la Forêt de Bagard. Un support mobile constitué de 30 échantillons sert également de démonstration dans des salons ou des journées d'information sous forme de jeu de reconnaissance des arbres feuillus du Gard. Des flyers plastifiés sont fournis en complément pour présenter les feuilles séchées et la description des usages et propriétés de certaines essences.



#### 1.5.4. Diffusion du livre « Propositions pour la Garrigue »

Cet ouvrage a été conçu par des membres du GDF pour pérenniser la forêt dans les espaces forestiers sensibles de Garrigue. Il montre à la fois comment gérer ces espaces paradoxalement délicats et riches dans un objectif de production de bois avec un angle de tolérance aux incendies. Le livre a été réédité en 2014 afin d'en faire une référence sur les potentialités forestières et environnementales de la Garrigue.

Les différentes rencontres avec les propriétaires forestiers sont des occasions de diffuser ce livre à toutes les personnes se sentant concernées par la préservation et l'amélioration de ce milieu.

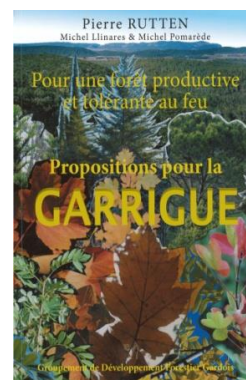


Figure 4 : Couverture du livre propositions pour la Garrigue

#### 1.6. Les documents de gestion durable

Ces documents contribuent à l'information des propriétaires forestiers dans une optique de gestion durable de leur patrimoine forestier. Ils sont de trois sortes :

- **le plan simple de gestion** : document obligatoire pour tout propriétaire de forêt d'une surface supérieure à 25 hectares. Dans le cadre d'une démarche volontaire, il peut être établi pour les forêts de 10 à 25 ha. Il prévoit les travaux sylvicoles sur une durée de 10 à 20 ans.
- **le code de bonnes pratiques sylvicoles** : document de moindre ampleur, il concerne les propriétaires de plus petites surfaces et planifie des itinéraires techniques par essences sur 10 ans.
- **le règlement type de gestion** : document établi par une coopérative ou un expert forestier à la demande du propriétaire.

Par ailleurs, selon la superficie de sa forêt, le propriétaire doit présenter un document de gestion durable pour faire certifier ses bois PEFC ou bien pour bénéficier de subventions afin d'effectuer des travaux dans sa forêt.

Le technicien fait la promotion de ces documents auprès de ses adhérents et des propriétaires forestiers rencontrés (permanences, réunions, visites-conseils,...) et les oriente vers la rédaction de l'un ou l'autre de ces documents. Le fait qu'il établisse gratuitement un diagnostic de gestion pour les forêts des propriétaires demandeurs, est un premier pas vers la réalisation de tels documents.

Dans le cadre d'une convention Syndicat/Coopérative forestière Lozérienne et Gardoise (établie en septembre 2012) le technicien du Syndicat est amené à effectuer, pour le compte de la Coopérative, la phase de terrain « analyse et description des peuplements forestiers composant la forêt ». Ce fut le cas, en 2016, pour le PSG de l'ASL de Saint-Cau (Aumessas).

Par ailleurs, ce partenariat avec la Coopérative a permis au technicien d'acquérir une bonne expertise en matière d'inventaire IBP « Indice de Biodiversité Potentielle » des forêts du Cœur de Parc (des Cévennes) pour lesquelles le PNC soutient la réalisation de ces inventaires dans le cadre de l'élaboration des PSG. Expertise « environnementale » dont le technicien peut faire bénéficier les propriétaires lors des visites-conseil.

## 1.7. Le site internet du Syndicat

Il participe à la communication du Syndicat vers ses adhérents ainsi que vers tous autres propriétaires forestiers intéressés ou encore toute personne cherchant des renseignements sur la forêt.

Les informations concernant les décisions, les actions et implications du Syndicat sont mises à disposition sur ce site : <http://foretgardoise.free.fr/>

## 1.8. Le bulletin d'information : la gazette « Au près de nos arbres »

Le Syndicat a édité au mois d'avril un nouveau numéro de sa Gazette « Au près de nos arbres » (N° 28). Celle-ci a pour but d'informer tous les adhérents du Syndicat de l'actualité forestière et des actions marquantes du Syndicat et GDF. Un nouveau numéro, principalement dédié à la DFCI sera édité en décembre 2016.

Le numéro 28 de la gazette figure en <b>Annexe 4</b>
--

## 1.9. Les manifestations Grand Public

### 1.9.1. Les escapades nature

En 2016, Syndicat et GDF ont renouvelé leur partenariat avec le Conseil Départemental du Gard en participant à l'animation de plusieurs sorties nature sous forme de balades sur le secteur Cévennes. Trois sorties ont donc été proposées :

- **« Arbres de tous Pays »** : Cette escapade en forêt de Bannières à Saint-Jean-du-Gard devait être accompagnée par Jeannine Bourrely (propriétaire forestier) et le technicien du Syndicat le 1er et le 4 juin. Ces deux journées n'ayant fait l'objet que de deux réservations chacune, elles ont été annulées. Elles devaient présenter une soixantaine d'espèces d'arbres dont certaines aux vertus aromatiques, mellifères ou médicinales. Elles devaient également souligner la responsabilité des propriétaires forestiers en tant que gestionnaire d'un milieu fragile, notamment dans les zones de châtaigneraies dépérissantes avec un fort risque incendie et un stockage de carbone quasi nul.
- **« Le monde vivant de la forêt »** : Deux sorties à Saint André de Valborgne ont eu lieu les 20 juillet et 24 août et ont rassemblé une quinzaine de participants à la première et environ une quinzaine à la seconde. Bernard Cabannes, propriétaire forestier, a accompagné les participants dans la forêt du GFA de l'HOM et du GF de Folhaquier pour découvrir diverses essences forestières et la faune qui les peuple dans nos régions, ainsi que la gestion de l'homme dans ces milieux.
- **« Quand la forêt révèle ses couleurs »** : Cette escapade en forêts de Cros Garens à Saint Jean du Gard devait être accompagnée par Pierre Virevaire, propriétaire forestier, ainsi que le technicien de Syndicat les 12 et 15 octobre. Cependant, seulement deux réservations pour la première date et trois pour la seconde ont conduit à l'annulation de ces visites.

Une réunion bilan avec le Conseil Départemental du Gard aura lieu le 9 décembre 2016, de manière à avoir un retour sur ces escapades de la part des structures animatrices et prendre compte de ces remarques pour les escapades futures.

### 1.9.2. Les randonnées accompagnées

A Robiac-Rochessadoules, le 1er août, le GDF était partenaire d'une randonnée nocturne (20h30 à 23h30), guidée par le président et le technicien du Syndicat,



Figure 5 : Participants à la randonnée nocturne

dont l'objectif était d'initier le public (63 personnes dont de nombreux touristes) aux rôles, au fonctionnement et à la protection de la forêt, de manière ludique dans l'ambiance particulière de la nuit (des histoires d'arbres, les bruits et les habitants de la forêt la nuit). Vif succès pour cette animation.

## 2. Les actions qui concourent à la protection de l'environnement

### 2.1. La protection des forêts contre l'incendie

Sensibiliser les propriétaires forestiers à la protection des forêts contre l'incendie est l'une des préoccupations majeures du Syndicat. Notamment à l'occasion des divers contacts que le technicien du Syndicat noue avec les propriétaires (conseils, réunions d'information), celui-ci ne manque pas de faire passer le message de la prévention. Concrètement, il fait la promotion de la « sylviculture préventive », autrement dit, des diverses interventions sylvicoles qui permettent de limiter les risques d'incendie. Il répond aux fréquentes questions et sensibilise les propriétaires forestiers concernant les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et la réglementation sur le brulage des produits de débroussaillage.

Le Syndicat a participé le 8 mars 2016 à la sous-commission départementale Feux de Forêt. Il y a été rappelé que les 30 000 km de pistes créées sur le département sont aujourd'hui très difficiles à entretenir.



Figure 6 : Panneau de desserte de la DFCI dans le Gard

Le Syndicat est par ailleurs membre de la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité et de la sous-commission contre les risques d'incendie de forêt, lande et garrigue. A ce titre, l'avis du Syndicat est requis pour tous les arrêtés relatifs à la DFCI.

## 2.2. La forêt dans les Sites Natura 2000

Le Syndicat est associé aux démarches Natura 2000 du Gard. Interlocuteur et porte-parole des propriétaires forestiers concernés, il apporte son expertise dans l'élaboration des DOCOB, des Chartes et Contrats des différents Sites Natura 2000. Les administrateurs ou le technicien du Syndicat prennent notamment une part active dans les Groupes de travail qui concernent la forêt. Ils ont en effet assisté à plusieurs Comités de Pilotage :

- **Gardon de Saint Jean** à Saint Jean du Gard le 14 janvier 2016
- **Gardon de Mialet** à Sainte Crois Vallées Française le 19 janvier 2016
- **Garriges de Lussan** à Lussan le 25 janvier 2016
- **Hautes vallées de la cèze** et du Luech le 16 mars 2016
- **Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasse** à Ganges le 8 novembre 2016

## 2.3. La forêt et les services environnementaux rendus

De nombreuses études ont montré qu'une forêt bien gérée optimise sa capacité à stocker du carbone. Les conseils de gestion prodigués aux propriétaires forestiers participent donc à la capture du CO<sub>2</sub> de l'air et à la limitation de sa libération dans l'atmosphère en tant que gaz à effet de serre impliqué dans le changement climatique.

Le Syndicat a participé à une journée d'échange organisée par l'association forêt méditerranéenne le 22 juin dernier. Le rôle environnemental des forêts méditerranéennes était alors au centre des débats. Les outils permettant d'intégrer cette dimension environnementale à la gestion des forêts (indice de biodiversité potentielle, stratégies de protection nationale ou locale) ont été présentés. Cette rencontre a permis de montrer qu'il est possible de valoriser un espace forestier tout en conciliant nature et systèmes productifs.

Le programme des journées de rencontres figure en **Annexe 5**

## 2.4. La forêt et la gestion cynégétique

Le département est divisé en 30 Unités de gestion des sangliers regroupés en 14 secteurs de réunion. Un des administrateurs du Syndicat est délégué aux réunions des secteurs où les enjeux forestiers sont importants.



Figure 7 : Sanglier dans le Gard

Le Syndicat a participé à la Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage à Nîmes le 5 janvier 2016. L'objet principal était de fixer les dates d'ouverture et de fermeture des différentes chasses notamment aux sangliers ainsi que d'examiner les demandes de classement en espèce nuisible du sanglier dans certaines communes. A cette occasion, le Syndicat a présenté et soutenu la demande d'une de ses adhérentes de Saint-Roman-de-Codières à propos de gros dégâts de sanglier sur sa propriété.

La Fédération des chasseurs du Gard s'est engagée à intervenir auprès des équipes locales de chasseurs pour augmenter la pression sur cette espèce.

Le Syndicat a également participé à la CDCFS du 21 mars pour examiner les propositions d'attribution de bracelets sur les zones du Viganais-Aigoual, du piémont Cévenol et de la plaine Alésienne pour le Plan de chasse grand gibier 2016-2017. De très nombreux dégâts de cervidés ont été relevés (cerfs, chevreuils, daims, mouflons). Le président du Syndicat a lui participé à la CDCFS du 19 avril au cours de laquelle les communes de la zone Garrigue ont demandé le classement du sanglier en espèce nuisible. Un rendez-vous a été pris avec le Sous-préfet d'Alès sur ce sujet.

Le technicien du Syndicat est également amené à conseiller les propriétaires sur les techniques et matériels de protection en forêt, notamment contre les dégâts de gibier (sanglier, cervidés).

## **2.5. Le Parc national des Cévennes**

Le territoire du Parc (Zone cœur et Zone d'adhésion) couvre une importante superficie dans le département du Gard. En Zone cœur, les travaux forestiers sont soumis à une réglementation particulière. En Zone d'adhésion, le Syndicat peut être amené à participer à des études et à effectuer des prestations soutenues par le Parc (voir 4.4). Les conseils fournis aux propriétaires forestiers du « territoire Parc » doivent donc intégrer les orientations et la réglementation du Parc.

Le Syndicat est représenté au sein des différentes instances du Parc par :

- Michel CAPMAS (précédent président du Syndicat) au Conseil d'administration
- Bernard CABANNES et Francis MATHIEU au Comité économique social et culturel
- Marie-Claude BERJAMIN à la Commission eau et milieux aquatiques
- Bernard CABANNES et Francis MATHIEU à la Commission agriculture-forêt

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec le coopérative FPLG et la réalisation d'inventaires IBP sur trois forêts situées dans le périmètre du Parc, le Syndicat a réalisé une présentation de cette étude devant le PNC. Le but de cette présentation étant de dégager les avantages et limites des différentes méthodes de relevés utilisées et de réaliser un retour d'expérience.

Le Syndicat a participé cette année à un groupe de travail dans le but de créer une exposition photographique sur la châtaigneraie cévenole intitulée « les différents visages de la châtaigneraie ». Cette exposition vise à interpeler le visiteur et lui faire prendre conscience que la châtaigneraie est multiple, qu'il y a différents cas de figure et différents types de peuplements.

Une réunion est prévue le 7 décembre pour choisir les photographies à réaliser. Une fois les messages à faire passer choisis, un photographe sera alors mis à contribution pour réaliser les clichés.

Par ailleurs, le Syndicat a participé en 2016 à la conception d'une charte de bonnes pratiques d'exploitation forestière dans le Parc National des Cévennes. Cette charte permet aux exploitants de s'engager à effectuer des travaux respectueux de l'environnement tout en informant le Grand Public sur l'intérêt des travaux sylvicoles dans le Parc, afin de tendre vers une acceptabilité sociale des coupes sur le périmètre.

Le GDF a donc siégé dans un « groupe de travail forêt » le 24 mars 2016, visant à présenter les engagements de la charte aux différents partenaires forestiers.

### 3. Participation aux démarches territoriales

Syndicat et GDF sont impliqués dans les démarches de développement des territoires qui prennent en compte la forêt. En 2016, ils ont prolongé leur action sur le projet CEVAIGOUAL (AMI DYNAMIC BOIS 2015) et ont signé une convention avec la Communauté de Communes des Hautes Cévennes.

#### 3.1. Le projet CEVAIGOUAL : AMI DYNAMIC BOIS

##### 3.1.1. Les Appels à Manifestation d'Intérêt

Un appel à manifestation d'intérêt a été ouvert cette année dans le cadre du « Fonds chaleur » financé par l'ADEME (AMI DYNAMIC BOIS). Porté par le CRPF le projet CEVAIGOUAL a été retenu parmi une trentaine de projets présentés au plan national.

Dans le cadre de ce projet, le GDF a établi un dossier concernant la mise en œuvre d'actions d'animation pour le regroupement des propriétaires en associations de gestion, notamment sur le Viganais sur la période 2016-2018.

En 2016, les actions d'animation ont été menées sur le territoire de la récente ASL GF de St Cau. L'animation se fera par la suite sur un nouveau territoire en 2017 et 2018.

##### 3.1.2. Le projet dans le massif de St Cau en Pays Viganais

Suite à la création de l'ASL GF de St Cau, le Syndicat a participé à l'élaboration d'un PSG par convention avec la coopérative FPLG. Le projet s'étend sur 90 ha avec 29 propriétaires.

L'animation dans le cadre du projet CEVAIGOUAL a permis d'augmenter le nombre d'adhérents de l'ASL d'une dizaine de personnes, qui pourront être intégrées au PSG après soumission d'un avenant à faire valider par le CRPF hors conseil de centre.

La lettre de prise de contact avec les propriétaires et la brochure jointe figurent en <b>Annexe 6</b>
--

#### 3.2. Les groupements forestiers Cévenols

Les groupements forestiers sont des sociétés civiles immobilières adaptées à la gestion des biens forestiers. Leur objet concerne aussi bien la création d'une forêt (reboisement), l'amélioration des peuplements existants, leur gestion, ou encore toutes les opérations se rattachant à cet objet (équipement des massifs en pistes, points d'eau). Plusieurs propriétaires regroupent leurs parcelles boisées ou à boiser pour former un groupement et deviennent actionnaires (porteurs de parts sociales) de ce groupement forestier.

Les groupements forestiers cévenols (une quinzaine) ont été constitués dans les années 1960-80 pendant la période faste du FFN. Aujourd'hui, la réglementation se complexifiant, le Syndicat est amené à apporter son appui aux gérants de groupements forestiers cévenols dans leurs démarches administratives pour mettre en conformité leurs groupements au regard de la législation les régissant.

A ce titre, et en collaboration avec le CRPF, le Syndicat a organisé une réunion le 21 novembre 2016 à St Hippolyte du Fort regroupant les différents groupements forestiers cévenols, afin de faire une synthèse des difficultés rencontrées et de définir les actions à mettre en œuvre auprès des instances juridiques concernées.

### **3.3. La convention avec la Communauté de Communes des Hautes Cévennes**

Dans le cadre d'un projet de mobilisation de bois local, la Communauté de Communes des Hautes Cévennes (CCHC) a souhaité accentuer la sensibilisation des propriétaires privés pour la gestion de leurs parcelles forestières. Pour cela, une convention avec le GDF a été mise au point après réponse à appel d'offre, afin d'avoir une meilleure connaissance du patrimoine forestier des neuf communes concernées. En 2016, le technicien du GDF a donc pris contact avec les 20 propriétaires des forêts sélectionnées par la CCHC et a ensuite réalisé des visites de terrain afin d'établir des diagnostics sylvicoles. Suite à cela, la mise en gestion de ces parcelles permettra notamment de prévenir le risque incendie tout en mobilisant du bois.

Les diagnostics ont été transmis à la CCHC et aux élus concernés et le GDF est en cours de réalisation d'un rapport final, faisant un bilan des visites et exposant des pistes de travail à court et moyen termes. Le bilan sera remis début décembre à la CCHC qui aura en charge de le diffuser auprès du Grand Public.

## **4. Participation au développement de la filière bois**

Le tiers seulement de l'accroissement biologique des forêts de notre département est récolté. A ce constat s'ajoute celui de la sous valorisation des bois produits par nos forêts et au manque de diversification dans leurs débouchés. Contribuer à lever les freins qui handicapent le développement économique de la filière bois de notre département est l'un des objectifs majeurs de notre Syndicat et de son bras technique, le GDF. Pour cela, ils s'engagent dans différentes actions : augmentation de la récolte des bois, recherche de nouveaux débouchés, promotion du bois énergie et participation à une table ronde forestière.

### **4.1. La mobilisation des bois**



Figure 8 : Camion chargé de bois de châtaignier

Le Syndicat contribue à la mobilisation des bois en prenant une part active dans le PDMF des Cévennes orientales. L'un des objectifs de ce plan est de faire sortir davantage de bois des forêts privées, notamment pour alimenter les unités de transformation locales.

De plus, dans le cadre plus général des visites-conseils, le technicien du Syndicat préconise à certains propriétaires une exploitation de leurs bois (en éclaircie, en coupe rase ou encore en coupe sanitaire). Il les oriente ensuite vers la coopérative ou leur fournit un modèle de contrat de vente selon le volume de bois et la destination des produits. Le propriétaire peut alors contacter la coopérative ou un autre récolteur de bois avec certaines garanties conférées par le contrat de vente fourni.

Le technicien rappelle également aux propriétaires l'importance d'une gestion durable des forêts (voir 1.6).

#### **4.2. Le développement du bois énergie**

L'arrivée d'un nouvel opérateur (UNIPER) cherchant à structurer la mobilisation de la ressource bois-énergie en soutenant des projets innovants est porteuse d'espoir pour l'organisation et la rationalisation de ce marché. L'action menée dans le massif de Saint-Cau (voir 3.1.2) fait notamment partie des projets innovants de rationalisation de la récolte du bois énergie. La mise en gestion de ces parcelles permettra d'alimenter les chaudières du département (dont celles du Fonds chaleur) et éventuellement de Gardanne quand celle-ci aura pris son régime de croisière.

Globalement le développement du bois-énergie permet d'envisager la relance de la gestion qui n'était pas économiquement envisageable par manque de débouchés pour des arbres à faible valeur ou dépérissants.

#### **4.3. Les tables rondes forestières gardoises**

Le Syndicat est l'un des partenaires qui a initié le principe d'une Table ronde forestière annuelle.

##### **4.3.1. Table ronde du 14 décembre 2015**

Le 14 décembre 2015, la troisième table ronde forestière gardoise a eu lieu dans les locaux de la DDTM. Les principaux acteurs institutionnels de la filière étaient présents (DDTM, Service des routes du Conseil général, CRPF, ONF, Syndicat, GDF, Coopérative FPLG, SDIS, Parc des Cévennes). Diverses actualités forestières ont été présentées avec une attention particulière portée aux dessertes forestières.

Le Syndicat a notamment présenté l'état d'avancement des solutions pour résorber les points noirs de Concoules et de Peyremale. A l'issue de cette table ronde, la coopérative FPLG a été désignée comme porteur de projet pour ces deux projets (chiffrage des travaux, demandes d'autorisations de passage).

La circulation des grumiers sur la route des crêtes (RD52) présente des difficultés notamment au niveau du croisement et de limitation de tonnage. Ceci pénalise la vidange des bois d'un grand massif de pin maritime et de pin laricio de Corse. Le Syndicat a été désigné pour étudier cette question. Le 24 mars 2016, il a provoqué une visite sur le terrain entre le Syndicat des récoltants de bois et l'Unité des routes départementales de Bessèges.



#### 4.3.2. Table ronde du 22 novembre 2016

La quatrième table ronde forestière gardoise a eu lieu le 22 novembre 2016, également dans les locaux de la DDTM de Nîmes. La quatrième table ronde forestière gardoise a eu lieu le 22 novembre 2016, également dans les locaux de la DDTM de Nîmes en présence d'un grand nombre de partenaire (notamment SERFOB Occitanie et Région Occitanie).

Un point sur les aides forestières a été fait. Le projet CEVAIGOUAL a été longuement commenté.

Le Syndicat est revenu sur le cas de la route des crêtes. Suite à un dialogue avec le service des routes du Conseil Départemental du Gard, celui-ci a proposé une dérogation aux transporteurs pour des périodes limitées avec dépôt préalable des dates de passage sur le D52. La solution ayant été validée par tous, une période d'essai de six mois sera mise en place.

Enfin, le Syndicat a exposé le cas d'un autre point noir routier sur la D349 desservant le groupement forestier de Roquedur : virage en épingle dangereux pour les grumiers. Une solution devra être étudiée avec l'Unité des routes départementales du Vigan.

Les échanges entre le CD 30, le syndicat des exploitants scieurs et le syndicat figurent en <b>Annexe 7</b>
---

## 5. Diversification

Les fonctions de la forêt et ses services écosystémiques sont nombreux et variés. La classique production de bois possède en effet des alternatives avec d'autres productions et usages (trufficulture, bois artisanaux, agroforesterie).

### 5.1. La complémentarité agriculture-forêt

Le technicien du Syndicat peut être amené à réaliser des visites conseil sur le thème de l'agroforesterie lorsque le propriétaire le demande. Il peut alors le conseiller sur ce type de plantation qui apporte un ombrage aux cultures en diminuant l'évaporation de l'eau du sol. Des conseils sont prodigués sur le choix des essences avec une attention portée à la biodiversité et au paysage, pour récolter à terme des bois de qualité apportant un revenu supplémentaire au propriétaire. La visite est l'occasion de présenter les aides et le dossier de demande de financement auprès de l'AFAC (Association Française Arbres Champêtres et Agroforesterie).

En 2016, le Syndicat a participé à la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture le 4 février à Nîmes.

## 5.2. La trufficulture et la sylviculture truffière

Lors de ses visites, le technicien du Syndicat peut avoir à prodiguer des conseils concernant la sylviculture truffière.



Figure 9 : Exemple de truffières dans le département du Gard

Le 18 février 2016, une visite a eu lieu chez un nouvel adhérent à Collias. Celui-ci avait orienté sa gestion vers une sylviculture truffière lors de la plantation des arbres. Le technicien lui a donc préconisé lors de sa visite quelques interventions pour améliorer la production de truffes : éclaircie légère, recépage, débroussaillage et travail du sol localisé.

## 5.3. Les bois artisanaux

Certains arbres et arbustes épars dans les bois et forêts du Gard sont de véritables petits trésors pour les métiers d'art (alisier, arbousier, aubépine, buis, cade, houx, sorbier). Leur bois est une matière première rare que recherchent de nombreux artisans d'art, au même titre que certaines singularités des bois comme les ronces, loupes ou brousses.

Le syndicat met en relation des professionnels souhaitant acheter des bois rares locaux avec des particuliers ou entreprises pouvant répondre à leur besoin.

Le président du Syndicat participe aux travaux du CETEF régional « bois d'artisanat ».

## 5.4. La Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires

Le président a participé à la réunion de la CDESI le 3 octobre 2016 durant laquelle a été présentée la Charte Gardoise des activités pratiquées en pleine nature. Cette Charte vise à sécuriser les activités de plein air pour notamment, permettre la cohabitation sur un même territoire de la chasse avec la randonnée grâce à des règles de bonne conduite.

# 6. Fonctionnement : moyens, formation interne

## 6.1. Moyens, formation interne

Pour réaliser ses missions, le Syndicat emploie une secrétaire une demi-journée par semaine depuis août 2016 (Patricia ORTIZ) et un technicien forestier à temps plein (Florian HULIN). Avant août 2016, la secrétaire Patricia Ortiz avait une activité comptable et travaillait à mi-temps. Suite au départ du technicien actuel au premier janvier 2017, une technicienne (Rosalie LEFEU) a été engagée au premier novembre, afin d'être opérationnelle seule au premier janvier 2017.

Le Syndicat peut aussi compter sur ses 16 administrateurs qui s'investissent énormément et bénévolement sur différents dossiers et participent à des commissions et suivi d'actions en lien avec la forêt et l'espace rural.

Le Syndicat occupe une partie des locaux de la Maison de la Forêt à Bagard qu'il partage avec le CRPF et la Coopérative La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise.

Le financement des actions techniques du Syndicat est assuré par la subvention du Conseil Général du Gard, par les cotisations de ses adhérents et par des sous-traitances dans des actions techniques (avec le CRPF notamment). Dans ce dernier cas, le Syndicat met en avant sa branche technique, le GDF. Le Syndicat effectue aussi des prestations (quelques journées par an) pour la Mairie de Nîmes (suivi des plantations du Clos Gaillard) et la Coopérative (appui au martelage de coupes, à la rédaction de plan simple de gestion).

## 6.2. Comptabilité

Le Cabinet SAS AFG, Société d'Expertise Comptable de Saint-Christol, qui gère notre comptabilité, n'est pas en mesure de fournir pour l'instant le bilan financier provisoire de l'exercice 2016.

Dès qu'il nous l'aura fourni (en principe le 30 décembre 2016) nous l'adressons au Service Environnement du Conseil départemental (par courriel et courrier).

L'attestation de remise du bilan financier par la SAS AFG figure en <b>Annexe 8</b>
---

# Conclusion

Au cours de l'année 2016, en particulier grâce à l'appui financier du Conseil départemental du Gard, le Syndicat des forestiers privés du Gard et son bras technique, le Groupement de développement forestier gardois, ont poursuivi leurs actions en direction du développement forestier (technique, économique, environnemental) en mettant systématiquement en avant leur impact sur la prévention des risques d'incendie.

Pour ce faire, ils ont multiplié les occasions de contacts avec les propriétaires forestiers (campagne de communication, nombreuses visites-conseils, réunions de sensibilisation et d'information, appui aux formations à la gestion forestière (FOGEFOR), promotion de l'ouvrage « Proposition pour la garrigue »,...) afin d'amener un plus grand nombre de propriétaires forestiers à prendre conscience de la nécessité de mieux connaître et maîtriser la gestion de leurs parcelles boisées (effets induits sur l'économie, l'emploi local, la transition énergétique, le bilan-carbone, la biodiversité, la qualité de vie, l'environnement en général).

Au travers de la participation à des manifestations grand public, le Syndicat (et le GDF) œuvrent à la connaissance et au respect des espaces boisés par le plus grand nombre.

Ils se sont également investis dans les actions qui concourent à la protection de l'environnement : Natura 2000, suivi PDPFCI, participation aux travaux du Parc National des Cévennes (notamment : élaboration d'une charte de bonnes pratiques des opérations sylvicoles).

Ils ont pris une part active dans les démarches territoriales dont la forêt est le maillon central et qui permettent de structurer l'économie locale (CFT du Pays Cévennes, Animation « diagnostics forestiers » dans le territoire des Hautes-Cévennes, Animation autour des ASL du Viganais dans le cadre de CEVAIGOUAL), appui aux Groupements Forestiers Cévenols.

Ils ont directement mis en œuvre des actions concourant à l'économie des filières spécifiques locales (pin maritime, châtaignier, bois-énergie) ou participé à celles contribuant à la diversification des productions (truffes, bois d'artisanat, essences médicinales).

Enfin, conscients des attentes de notre société en matière de fréquentation des espaces « naturels » forestiers (cadre de vie/paysages, randonnées, chasse, cueillettes, ressourcement,...) et des enjeux écologiques auxquels la forêt peut apporter des solutions (limitation des effets dévastateurs des inondations, fixation des sols, épuration de l'eau et de l'air, biodiversité), ils les prennent en compte dans leurs actions, leurs messages, leurs grandes orientations.

En conclusion, dans les années futures (2017 et au-delà), les actions relatées dans le présent compte-rendu d'activités doivent être poursuivies, voire amplifiées, car :

- les problématiques liées aux changements climatiques s'aggravent avec en corollaire l'augmentation de l'aléa « incendie »
- la réussite de la transition énergétique implique l'inscription dans la durée des actions de sensibilisation auprès des forestiers privés détenteurs de la majorité de la ressource bois dans le département (bilan carbone neutre du bois énergie, stockage du carbone dans le bois-construction)
- enfin le besoin de « consommation » des espaces naturels (forestiers) par le grand public est croissant et doit s'accompagner d'un « mode d'emploi » pour éviter le choc des « cultures » entre les citadins qui sanctuarisent la nature et les ruraux qui la façonnent pour la faire vivre et en vivre évitant ainsi la désertification des territoires ruraux. Au travers de son Label « Gard Pleine Nature », le Conseil départemental a sans donc un rôle à jouer dans ce domaine

Pour tout cela, l'appui du Conseil départemental du Gard est absolument nécessaire dans un cadre qui met en adéquation ses grandes orientations et leur traduction dans la convention le liant au Syndicat des forestiers privés Gardois.

# Annexes

**Annexe 1** : Invitations aux journées d'information techniques .....I

**Annexe 2** : Exemple de diagnostic de gestion (M. JENKINS) ..... IX

**Annexe 3** : Plaquette de présentation de FOGEFOR .....XII

**Annexe 4** : Gazette forestière du Syndicat « Auprès de nos arbres »  
N° 28 .....XV

**Annexe 5** : Programme de la journée de rencontre de Forêt  
Méditerranéenne .....XXVIII

**Annexe 6** : Lettre de contact et brochure fournies aux propriétaires  
dans le cadre de l'AMI DYNAMIC ..... XXXIII

**Annexe 7** : Echange de courrier entre le CD30 et le Syndicat des  
Forestiers Privés du Gard ..... XL

**Annexe 8** : Attestation de remise du bilan financier par la SAS AFG  
(expert comptable) .....XLV

**Annexe 1 : Invitations aux journées d'information techniques**

**Annexe 2 : Exemple de diagnostic de gestion (M. JENKINS)**



**Annexe 3 : Plaque de présentation de FOGEFOR**

**Annexe 4 : Gazette forestière du Syndicat « Auprès de nos arbres »  
N° 28**

**Annexe 5 : Programme de la journée de rencontre de *Forêt Méditerranéenne***

**Annexe 6 : Lettre de contact et brochure fournies aux propriétaires  
dans le cadre de l'AMI DYNAMIC**

**Annexe 7 : Echange de courrier entre le CD30 et le Syndicat des  
Forestiers Privés du Gard**

**Annexe 8 : Attestation de remise du bilan financier par la SAS AFG  
(expert comptable)**